Formation : **SAP PM : configurer et exploiter les gammes d'opération pour la maintenance**

Code : GMFUT

Durée : 14 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte industriel où la disponibilité des équipements conditionne directement la performance opérationnelle, la qualité de la planification de maintenance fait la différence. Les gammes d'opération de SAP PM constituent le socle technique qui structure les interventions, encadre les ressources et alimente le suivi des coûts. Maîtriser cet outil permet aux équipes maintenance de gagner en rigueur, de fiabiliser leurs données d'exécution et de fonder leurs décisions d'amélioration continue sur des indicateurs concrets.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'architecture des gammes d'opération dans SAP PM et leur rôle dans le processus de maintenance
- Créer, configurer et personnaliser des gammes d'opération adaptées aux contraintes spécifiques de l'entreprise
- Intégrer les gammes d'opération dans les ordres de maintenance pour planifier et piloter les interventions
- Enregistrer et suivre les temps, quantités et écarts en cours d'exécution des opérations
- Analyser les données issues des gammes pour identifier des leviers d'optimisation et réduire les coûts de maintenance

Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables de maintenance souhaitant structurer et fiabiliser leurs processus, aux planificateurs et techniciens de maintenance amenés à utiliser SAP PM au quotidien, ainsi qu'aux consultants SAP PM intervenant sur des projets de déploiement ou d'optimisation du module maintenance.

Prérequis

Connaissance de base de SAP et familiarité avec les concepts fondamentaux de la maintenance industrielle.

Programme

Fondamentaux de SAP PM et des gammes d'opération

Ce bloc pose le cadre fonctionnel : comprendre ce que sont les gammes d'opération, leur place dans SAP PM et comment y accéder dans le système.

- Vue d'ensemble de SAP PM et de ses fonctionnalités clés
- Définition, objectifs et avantages des gammes d'opération
- Architecture des gammes d'opération dans SAP PM
- Navigation dans SAP PM pour accéder aux gammes d'opération

Configuration et paramétrage des gammes d'opération

Ce bloc aborde la construction concrète des gammes : création, structuration des données et affectation des ressources nécessaires à chaque opération.

- Création et modification des gammes d'opération
- Définition des données d'en-tête et des données d'opération
- Affectation des composants et des ressources aux opérations

- Gestion des statuts et des dates de validité des gammes

Planification de la maintenance à partir des gammes

Ce bloc traite de l'intégration des gammes dans les ordres de maintenance et de leur utilisation pour structurer la maintenance préventive.

- Intégration des gammes d'opération dans les ordres de maintenance
- Planification des opérations de maintenance en fonction des gammes
- Suivi de l'exécution des opérations et mise à jour des statuts
- Utilisation des gammes pour la planification préventive

Exécution des opérations de maintenance

Ce bloc couvre le déroulement opérationnel des interventions : saisie des données terrain, gestion des écarts et clôture des ordres.

- Exécution des opérations de maintenance conformément aux gammes
- Enregistrement des temps et des quantités consommées
- Gestion des écarts et des modifications des gammes en cours d'exécution
- Clôture des opérations et des ordres de maintenance

Analyse des données et optimisation continue

Ce bloc permet de tirer parti des données accumulées pour améliorer les gammes et piloter la performance de la maintenance dans la durée.

- Analyse des données de maintenance issues des gammes d'opération
- Identification des points d'amélioration et des opportunités d'optimisation
- Mise à jour des gammes en fonction des résultats de l'analyse
- Utilisation des rapports et des indicateurs de performance pour le suivi

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 14 heures, les collaborateurs seront capables de créer et de paramétrer des gammes d'opération dans SAP PM en les adaptant aux besoins de leur organisation, d'intégrer ces gammes dans le cycle complet des ordres de maintenance — de la planification préventive à la clôture —, d'enregistrer les données d'exécution avec rigueur et de gérer les écarts en temps réel, puis d'exploiter les indicateurs et rapports disponibles dans SAP PM pour identifier des pistes d'amélioration et optimiser les coûts et la disponibilité des équipements.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*